

ÉTUDES CHINOISES

XXXIV-2

2015

La Vertu administrative à l'œuvre :
hommage à Pierre-Étienne Will

(1)

ÉTUDES CHINOISES

Revue de l'Association française d'études chinoises

Vol. XXXIV-2 (2015)

AF
EC | ASSOCIATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES
CHINOISES

La rédaction d'*Études chinoises* remercie les lecteurs et relecteurs pour leurs commentaires et suggestions à propos des manuscrits qui ont été soumis pour publication.

Les propositions d'article et de comptes rendus sont à adresser à l'adresse électronique suivante :

afec.etudeschinoises@gmail.com

Les auteurs sont priés de bien vouloir se soumettre à la charte typographique disponible sur la page Internet suivante :

<http://www.afec-etudeschinoises.com/Publier>

L'Association française d'études chinoises (AFEC)

Fondée en 1980, l'association réunit enseignants, chercheurs, étudiants et experts du monde chinois. Elle a vocation à maintenir et développer la recherche et les échanges entre chercheurs et le dialogue entre les différentes institutions universitaires existantes.

L'AFEC publie, depuis 1982, *Études chinoises*, revue de sinologie généraliste à comité de lecture. Cette dernière couvre l'ensemble des périodes historiques et toutes les disciplines, telles que l'histoire, la philosophie, la littérature, la linguistique, l'archéologie ou l'anthropologie.

Sa vocation est de promouvoir les travaux originaux et inédits de chercheurs français et étrangers. Les textes sont publiés en langue française ou anglaise, augmentés de résumés en chinois, assurant à la revue une ouverture internationale conforme à sa large diffusion.

Pour joindre le secrétariat de l'association : afec.contact@gmail.com

Conseil de l'association (décembre 2015) : Arnaud Bertrand, Fiorella Bourgeois, Gladys Chicharro (présidente), Gwendoline Debéthune, Vincent Durand-Dastès (rédacteur en chef), Guillaume Dutournier, John Finlay, Soline Lau-Suchet, Katiana Le Mentec, Aurore Merle (rédactrice en chef), Daniel Morgan, Damien Morier-Genoud, Pierre-Emmanuel Roux (vice-président), Zhang Chao

Pour tout renseignement concernant l'AFEC et la revue *Études chinoises*, consulter le site Internet de l'association :

<http://www.afec-etudeschinoises.com/>

© Librairie C. Klincksieck et Cie
isbn 978-2-252-03993-9

Éditorial

Nous avons le plaisir de proposer aujourd'hui à nos lecteurs le premier volume de *la Vertu administrative à l'œuvre*. Sous ce titre en forme de clin d'œil se cache un hommage en deux volets à Pierre-Étienne Will, historien de la Chine prémoderne et professeur – désormais honoraire – au Collège de France. « PEW » est de longue date un fidèle de notre revue, à laquelle il a donné plusieurs articles entre 1989 et 2003 ; il en a surtout été le responsable éditorial, pendant tout un septennat, de 1984 à 1991, et a fait beaucoup pour en améliorer la qualité et assurer la continuité de son existence. Aussi, après sa dernière leçon au Collège de France en 2014, trois de ses amis et collègues, Anne Cheng, Françoise Sabban et Christian Lamouroux ont conçu le projet de lui adresser un amical salut à travers nos colonnes, et travaillé avec la rédaction, dans la plus grande discrétion, pour lui offrir ce bouquet d'articles rédigés par ses amis et collègues de toujours.

Dans les pages de cette première livraison, on trouvera, après un avant-propos de nos trois éditeurs invités s'essayant à croquer tout à la fois le dédicataire de ce *Festschrift* et son œuvre, une première série d'articles. Bin Wong, revenant sur l'apport du remarqué *Bureaucratie et famine dans la Chine du XVIII^e siècle* (1980) aux études sur l'histoire des politiques publiques chinoises, s'interroge sur les points communs et les écarts entre les pratiques de bon gouvernement telles qu'on les concevait à la fin de la Chine impériale et telles qu'on les perçoit dans la Chine et l'Occident d'aujourd'hui. Mireille Delmas-Marty visite pareillement les apports de l'étude du droit chinois dans le sillage tracé par « PEW » : à l'heure de la mondialisation et de la nécessité de cheminer vers un *Jus commune* mondial, le droit chinois nous apprend, à travers son histoire et malgré ses discontinuités, à renoncer

à une approche statique du droit centrée sur les concepts fondateurs pour prêter à l'inverse attention aux mouvements et dynamiques de transformation à l'œuvre dans la constitutionnalisation du droit ou l'harmonisation des droits, ouvrant ainsi la voie à la recherche de compromis entre universalisme et pluralisme des systèmes juridiques. Revenant à la justice de la fin de l'époque impériale, Helen Dunstan évoque la stratégie d'un magistrat de l'ère Yongzheng (1722-1735), Zhao Hong'en, qui, en dénonçant à grand bruit les exactions des géôliers contre les prisonniers, suggère de punir leurs écarts par des châtiments sévères mais extralégaux. Helen Dunstan emploie le cas de l'étrange mémoire de Zhao, peut-être moins destiné à être mis en œuvre qu'à mieux placer son auteur dans la course aux promotions mandarinales, pour tenter de préciser comment les diverses sources qui pourraient permettre d'écrire une histoire des prisonniers dans la Chine impériale tardive doivent être mises en perspective pour pouvoir être employées à bon escient.

À partir du cas de la préfecture de Songjiang, près de Shanghai, Li Bozhong revient sur la crise économique de l'ère Daoguang. Longtemps expliquée par des facteurs uniquement internes à la Chine, cette récession, comme l'a montré la recherche de ces dernières années, procède de bien des facteurs, dont la crise climatique induite par la grande éruption du Mont Tambora en 1815 ne fut pas le dernier. L'exemple de Songjiang montre comment la crise climatique qui affecta durant plusieurs années tout l'hémisphère Nord contribua aux inondations catastrophiques des années 1820 et 1830 et rendit partiellement caduques les contre-mesures gouvernementales qui avaient pourtant fait leurs preuves au siècle précédent.

La contribution de Xiaohong Xiao-Planes rend hommage à un administrateur de l'époque maoïste, Deng Zihui (1896-1972). Un des responsables de la politique rurale, Deng tenta à plusieurs reprises de défendre les droits des paysans en s'opposant à Mao, avant et après le Grand Bond en avant. En dépit de son échec politique global, l'étude de son exemple éclaire à la fois les rapports de pouvoir à l'époque maoïste et les fondements de la politique rurale que suivirent les communistes chinois par la suite.

Les trois contributions qui ferment cette première partie de nos mélanges ont pour point commun de se fonder pour partie sur des sources, visuelles ou littéraires, d'emploi peu habituel pour écrire

l'histoire du gouvernement ou du droit. Dans l'affaire de la disette du Henan de 1594 étudiée par Tim Brook, on montre ainsi comment un magistrat local put hâter l'intervention des autorités centrales en adjoignant à son mémoire au trône de saisissantes gravures dépeignant la souffrance de ses administrés. Mais cette innovation en matière de rhétorique administrative ne rencontra le succès, comme le montre Brook, que parce que l'empereur Wanli sut utiliser ce saisissant document pour faire avancer face à son administration un dossier qui lui tenait particulièrement à cœur. L'article de Susan Naquin s'attache à la figure de Paul Houo, marchand d'antiquités dans le Pékin du début du xx^e siècle. Catholique et en relation étroite avec des étrangers, Houo, tant par ses écrits que par les objets d'art qu'il vendit à ses clients non chinois, occupa une place originale dans les débats de son époque sur la nature et la valeur du passé artistique chinois. Si l'article de Wilt Idema nous ramène vers les questions juridiques, c'est pour dresser le portrait des animaux plaideurs tels que les mettent en scène maintes œuvres littéraires, des Tang aux premières années du xx^e siècle. Les procès opposants hirondelles et moineaux, chats et rongeurs sont autant de fables éclairant d'un jour original les mises en scènes littéraires de la justice dans la Chine impériale.

Le prochain numéro d'*Études chinoises* offrira au lecteur des articles d'Isabelle Ang, Jérôme Bourgon, Cameron Campbell, Pierre-Henri Durand, Mark Elliott, Luca Gabbiani, James Lee, Angela Ki Che Leung et Jean-Noël Robert. Nous reviendrons plus en détail sur leurs contributions le moment venu, mais, pour mieux donner dès à présent au dédicataire de ces articles, et à tous nos lecteurs, une idée de la richesse des textes réunis autour de son nom, on trouvera dès ce volume une table des matières d'ensemble de *la Vertu administrative à l'œuvre*.

Cette première livraison, dont six articles sur huit sont en langue anglaise, a bénéficié du regard scrupuleux et des talents de linguistes de nos deux « copy editors » mobilisés plus que de coutume : John Finlay, qui assure de longue date la relecture des textes anglais et la traduction des « abstracts » pour la revue, et Daniel Morgan, qui nous a rejoints tout récemment. La rédaction tient à leur présenter ses plus chaleureux remerciements. Nous remercions également notre éditeur, Klincksieck, d'avoir bien voulu, pour ces numéros exceptionnels, accepter que l'espace éditorial soigneusement calibré qui nous est habituellement dévolu soit, exceptionnellement, substantiellement

élargi. Enfin, ce numéro marque la transition à la rédaction en chef de la revue entre Béatrice L'Haridon, qui demeure au comité de rédaction, et Aurore Merle, qui lui succède comme co-rédactrice en chef, et à laquelle nous souhaitons la bienvenue. Nous saisissons cette occasion pour présenter tous nos remerciements à Béatrice, dont la rigueur, la patience et l'imagination ont assuré à nos six dernières livraisons un niveau de qualité que nous espérons remarqué de nos lecteurs. Vincent Durand-Dastès, son compère d'édition pendant ces quelques années, tient tout particulièrement à la remercier à cette occasion.

Enfin, on s'étonnera peut-être de ne pas trouver en ces pages un hommage à un autre de nos amis, si tôt disparu en ce mois de septembre dernier, François Martin. C'est sciemment que nous avons choisi de ne pas mêler aujourd'hui souvenir du mort et salut au vivant. Il ne s'agit en rien, comme on le verra dans les numéros à venir, d'un oubli. En dépit de sa taille conséquente, ce numéro se clôt, pour ne pas perdre le fil de l'actualité sinologique, par une modeste sélection de comptes-rendus critiques d'ouvrages.

GC, AM & VDD